



Divorce apres separation legale de longue durée

Par **titan3**, le **30/05/2010** à **13:12**

Bonjour,
je suis separer depuis 1994 apres un jugement au tribunal l'avocate commune m'avez dit qu'au bout de 5 ans de separation devant le tribunal le divorce etait automatique je voulais me remarier et tout tombe a l'eau que dois je faire pour divorcer très rapidement merci

Par **amajuris**, le **30/05/2010** à **13:37**

bonjour,
le divorce n'est jamais automatique même après une séparation de corps judiciaire.il faut qu'un des époux le demande.
dans le cas d'un divorce pour altération définitive du lien conjugal (au moins 2 ans), il doit être demandé par l'un des époux.
l'avocat est obligatoire.
cordialement